

Questions orales

L'ÉTUDE DE LA RÉOLUTION PAR LE PARLEMENT BRITANNIQUE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, j'ai une question très spontanée à poser au très honorable premier ministre, mais je veux que mes collègues sachent d'abord que le caractère est si petit que je dois mettre mes lunettes pour la lire.

M. Pym a-t-il informé le premier ministre que toutes contestations judiciaires de la résolution constitutionnelle pourraient gravement compromettre l'étude de ladite résolution ainsi que la charte des droits y annexée, par le Parlement britannique? Ma question étant assez précise j'inviterais le très hon. premier ministre à me donner une réponse aussi concise que possible.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, jusqu'ici, on m'a interrogé sur ce que j'ai dit à M. Pym ou à M^{me} Thatcher et à d'autres. Encore une fois, j'hésite à révéler à la Chambre les propos que m'a tenus M. Pym. Si ce dernier est prêt à les répéter en public, c'est bien son droit, et je le relèverai volontiers de toute réserve qu'il pourrait s'estimer en devoir de respecter. Je ne crois pas pouvoir me faire le porte-parole de M. Pym. Cependant, si le député insiste et pose sa question une deuxième fois, je m'estimerai alors obligé d'y répondre.

M. Fraser: Madame le Président, cette soudaine préoccupation, cet égard empressé vis-à-vis des conventions et des convenances en ce qui a trait aux choses constitutionnelles, est sûrement une heureuse surprise pour nous tous.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: Sans aucun doute que le très honorable premier ministre trouvera bien l'occasion, en blaguant, par exemple, d'informer la presse du contenu des propos de M. Pym. Le premier ministre a-t-il fait valoir à M. Pym qu'il y aurait beaucoup d'autres contestations à la suite de celles dont les tribunaux étaient déjà saisis? Compte tenu de cet égard empressé pour les convenances, le premier ministre voudrait-il tenter quand même de répondre à ma question?

M. Trudeau: Madame le Président, le député parle d'une soudaine préoccupation pour les choses constitutionnelles. Il ne s'agit pas d'une préoccupation de circonstance; c'est plutôt une règle que je me suis imposée au moment où je suis devenu premier ministre et la presse est parfaitement au courant. Quand on m'interroge sur un entretien privé, par exemple une conférence fédérale-provinciale tenue à huis clos, en général je révèle assez facilement ce que j'ai dit, à moins qu'il soit entendu que les conversations restent privées.

M. Fraser: En manière de plaisanterie!

M. Trudeau: Mais j'ai rarement rompu l'entente pour rapporter les paroles d'un tiers.

M. Fraser: Simplement ce que vous avez dit.

M. Trudeau: En pareil cas, je renvoie toujours les journalistes à quelqu'un d'autre. Si cette personne a renseigné, directement ou indirectement le député sur ce qui a été dit, et si le député pose des questions à ce sujet, je répète, je tiens à

m'assurer que l'intéressé est d'accord pour qu'on répète ses commentaires. Si M. Pym ou M^{me} Thatcher veulent préciser leur position, c'est à eux de le faire.

M. Fraser: Vous souhaitez peut-être un ajournement.

M. Trudeau: Non. Néanmoins, même en mettant mes lunettes, je ne me souviens pas de la fin de la question du député. Madame le Président, vous pourriez peut-être lui permettre de répéter sa question.

* * *

LES PÊCHES

LE PROGRAMME CONCERNANT LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'INDUSTRIE—L'AIDE AUX PÊCHEURS

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Madame le Président, j'adresse ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle porte sur le programme de redressement à l'intention de l'industrie et de la main-d'œuvre annoncé le 19 janvier. Comme l'industrie de l'automobile est aux prises avec de graves difficultés et qu'on s'attend à voir surgir d'autres problèmes un peu partout au Canada, le ministre pense-t-il qu'une partie de la somme affectée à ce programme servira à recycler les pêcheurs qui sont propriétaires d'embarcations et les travailleurs des conserveries de poisson de Colombie-Britannique qui perdent leur emploi à cause de sérieuses difficultés financières? Le ministre peut-il trouver un moyen d'affecter une partie de cet argent à l'industrie de la pêche de Colombie-Britannique afin de remédier à certains problèmes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le comité des sous-ministres chargé d'établir les critères de mise en application du programme est actuellement au travail. Je lui parlerai des problèmes dont le député a parlé et que connaissent certains secteurs de l'industrie de la pêche en lui demandant d'établir si les difficultés en question répondent à leurs critères.

M. Miller: J'adresse ma question supplémentaire au même ministre. Il a reçu des instances de divers groupes de pêcheurs et sans doute aussi de particuliers et de députés, surtout de ce côté-ci de la Chambre. Ces questions ont trait aux graves difficultés auxquelles se heurtent les pêcheurs qui veulent devenir admissibles aux prestations d'assurance-chômage et qui veulent ensuite toucher ces prestations. Ils doivent attendre, huit, dix et douze semaines pour obtenir des prestations auxquelles ils ont droit.

● (1500)

Je voudrais demander au ministre si son ministère a mis au point un mécanisme en vue d'uniformiser l'étude des réclamations des pêcheurs. Pourrait-on aussi former des employés supplémentaires dans les endroits où les réclamations des pêcheurs causent un surcroît de travail, afin que ceux-ci puissent recevoir immédiatement les prestations auxquelles ils ont droit?